# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 septembre 2006

## PARTICIPATION ET ACTIONNARIAT SALARIÉ - (n° 3175)

Commission	
Gouvernement	

### **AMENDEMENT**

N° 125

présenté par M. Dubernard, rapporteur au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales

### **ARTICLE 20**

À la fin de l'alinéa 5 de cet article, substituer aux mots :

« ci-dessus »

les mots:

« au premier alinéa ».

#### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de nature rédactionnelle.